

LIGHTPACT



GAGNER DU POIDS ET ISOLER THERMIQUEMENT ET ACOUSTIQUEMENT AVEC LE BÉTON LÉGER ET ISOLANT

Lightpact est la solution lorsqu'il est nécessaire de faire des économies de poids. Ses granulats spéciaux le rendent plus légers que le béton normal. Lightpact est en outre particulièrement isolant contre le bruit et la chaleur et convient comme béton isolant.

Domaines d'application

Dans le bâtiment pour les parois et les dalles, qu'il s'agisse d'une construction neuve ou de la remise en état, mais également dans le génie civil constructif, notamment dans la construction de ponts. Comme béton isolant, Lightpact convient pour les parois extérieures monolithiques et porteuses avec une masse volumique de moins de 1000 kg/m³.

Disponible sous les formes

- Lightpact 10, Lightpact 12, Lightpact 14, Lightpact 16, Lightpact 18 et Lightpact 20
- Des autres formes sur demande

Lightpact peut être posé par grue ou pompé à partir d'une masse volumique de 1200 kg/m³.

Attention: le module d'élasticité et le retrait de Lightpact varient selon la composition et le poids. La résistance diminue avec l'augmentation de l'isolation thermique. Le développement de la chaleur d'hydratation doit être pris en compte pour les épaisseurs de parois supérieures à 50 cm.

Des bétons similaires

Lorsqu'il s'agit de poids, Ductal® offre d'autres possibilités d'économie. Selfpact ou Easypact conviennent en cas de besoin d'efficacité lors de la mise en place. ECOPact permet des solutions plus durables.

Conseil

Faites-vous conseiller par nos experts dans votre région sur les avantages de Lightpact et d'autres solutions optimisées et adaptées à l'objet.

Avantages clients

- Lightpact réduit le poids propre de la construction en béton de 600 à 1000 kg/m³
- La structure particulièrement poreuse présente une haute absorption acoustique et atténue les bruits
- Lightpact est calorifuge, il permet donc des économies d'énergie et de coûts d'exploitation
- Lightpact n'est pas combustible et fait partie de la classe de protection incendie la plus élevée A1

Mentions légales

Holcim a élaboré le présent document avec le plus grand soin possible, conformément à l'état actuel de ses connaissances et à son expérience. Holcim ne garantit aucunement l'exactitude, l'actualité ou l'exhaustivité, et ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de la présente recommandation. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier l'adéquation des produits à l'usage prévu, ainsi que de respecter les dispositions légales et les prescriptions de sécurité. La présente recommandation est régulièrement mise à jour et seule la version actuelle est valable.